

Séance publique du 7 avril 2003

Délibération n° 2003-1119

commission principale : développement économique

objet : **Convention de financement avec la fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est pour l'organisation du sommet mondial des villes et des pouvoirs locaux sur la société de l'information les 4 et 5 décembre 2003.**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des affaires économiques et internationales - Pôle innovation

Le Conseil,

Vu le rapport du 19 mars 2003, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Contexte économique

Le plan de mandat de la communauté urbaine de Lyon approuvé en décembre 2001 a fait du développement économique une priorité majeure qui passe notamment par le renforcement des nouvelles technologies de l'information et de la communication. Aujourd'hui, la stratégie est bien établie dans le cadre du Schéma de développement économique (SDE) et dans le cadre du Programme lyonnais pour la société de l'information (PLSI).

Les objectifs de la Communauté urbaine dans le domaine des technologies de l'information et de la communication sont de :

- favoriser la diffusion des technologies de l'information et de la communication dans les entreprises ainsi qu'auprès du grand public,
- soutenir le développement de la filière,
- insérer les acteurs économiques dans les réseaux régionaux, nationaux et internationaux,
- favoriser l'émergence de réseaux d'acteurs et les animer.

Les technologies de l'information et de la communication jouent un rôle décisif dans le devenir de nos sociétés, notamment dans l'éducation, la culture, la participation démocratique, le développement économique...

Dans tous ces domaines, les pouvoirs locaux ont un rôle décisif à jouer. Qu'il s'agisse de l'école, de l'accès et de la formation à ces technologies ou encore de la coopération et de l'aide au développement, c'est dans les programmes locaux que se concrétisent au quotidien les actions pour favoriser l'accès du plus grand nombre aux potentialités de la société de l'information.

Dans ce contexte, les villes de Lyon et de Genève ont pris l'initiative conjointe de réunir le premier sommet mondial des villes et des pouvoirs locaux sur la société de l'information à Lyon, les 4 et 5 décembre 2003.

Cette manifestation constitue un moment privilégié dans le processus de concertation internationale sur la société de l'information. Elle se tiendra à la veille de l'ouverture du sommet mondial sur la société de l'information qui aura lieu à Genève du 10 au 12 décembre 2003 et se poursuivra à Tunis en 2005.

Les enjeux et les objectifs de la manifestation

Le sommet de Lyon doit être un carrefour mondial de valorisation, d'information et d'échanges privilégiés des villes et des acteurs locaux du monde entier. Cette conférence réunira des maires et des élus locaux des cinq continents ainsi que des représentants des milieux économique, financier, associatif et médiatique impliqués dans la vie locale.

Cette manifestation doit renforcer l'image internationale de Lyon.

Les objectifs du sommet sont de :

.faire connaître et valoriser les initiatives tant des villes que des pouvoirs locaux mais aussi des communautés et des réseaux citoyens sur tous les continents. Seront exposés les usages de ces technologies en portant une attention particulière aux villes rurales et du Sud,

. élaborer et faire adopter la déclaration des maires et des pouvoirs locaux sur la société de l'information ou déclaration de Lyon qui sera présentée aux chefs d'Etats et de gouvernements réunis à Genève, par une délégation de maires et d'élus locaux des cinq continents,

. travailler sur la mise en réseau de ces expériences et de ces acteurs, examiner et évaluer les différents modèles, identifier les outils de ce vaste chantier et développer la coopération entre villes. Un réseau d'innovations, de propositions et d'actions doit pouvoir prolonger le sommet de Lyon et devenir un lieu d'expertise international dans le champ de la société de l'information et des pouvoirs locaux,

. mettre en avant les expériences lyonnaises dans le domaine des technologies de l'information et de la communication. Le sommet sera l'occasion de créer un lieu original de démonstration (salons d'exposants, stands...) pour mettre en avant les projets économiques liés aux technologies de l'information ainsi que les partenaires de la région lyonnaise. Des informations ou des visites pourront être organisées à l'Espace numérique entreprises (qui sera ouvert en septembre 2003) ainsi que d'autres actions réalisées dans le cadre du programme lyonnais pour la société de l'information (équipements Internet des écoles primaires, des maisons de la culture et de la jeunesse).

Les modalités d'organisation

La manifestation se déroulera les jeudi 4 et vendredi 5 décembre 2003 au palais des congrès à la cité internationale de Lyon.

Plus de 500 participants et intervenants de 150 pays différents sont attendus lors de ce sommet mondial répartis comme suit : 50 % d'élus locaux et de représentants des villes (les maires), 25 % d'entreprises et 25 % de personnes issues de la société civile (universités, ONG, syndicats professionnels etc.).

Pour mettre en œuvre cette manifestation de dimension internationale, la Communauté urbaine a souhaité confier l'organisation de cette manifestation à la fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est.

La fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est, reconnue d'utilité publique en 1919, a pour objet de favoriser le rayonnement scientifique, économique, social et culturel de Lyon et de la région sud-est. Dans le cadre de sa mission, elle développe de multiples activités à l'interface science, technologie, entreprise, société.

Le rôle de la fondation est défini par la Communauté urbaine pour :

- mettre en place toutes les modalités d'organisation de la manifestation,
- assurer la logistique du sommet (accueil des participants, gestion du protocole...),
- définir les thématiques des tables rondes,
- assurer la communication autour du projet (gestion du site Internet lié au projet notamment),
- recherche de financements.

Le financement de la manifestation : budget prévisionnel

Le sommet mondial des villes et des pouvoirs locaux sur la société de l'information qui sera organisé à Lyon est essentiellement financé par les pouvoirs publics locaux : Communauté urbaine et ville de Lyon. Le conseil régional de Rhône-Alpes et le conseil général du Rhône vont être également sollicités. Il en va de même pour le ministère des affaires étrangères et la Commission européenne. Par ailleurs, des entreprises privées vont être démarchées pour sponsoriser l'événement.

Dépenses (en € TTC)

personnel (salaires, déplacements ...)	330 000
frais de fonctionnement	17 000
prestations de service	253 000
logistique	200 000
réceptions, hébergement et transport des conférenciers	150 000
promotion, communication	60 000
divers	40 000
total	1 050 000

Recettes (en € TTC)

subvention Communauté urbaine	300 000
subvention ville de Lyon	150 000
autres subventions sollicitées	300 000
sponsors (privés)	200 000
participations (des élus et représentants des villes)	100 000
total	1 050 000

La Communauté urbaine souhaite apporter son soutien à l'organisation du sommet mondial des villes et des pouvoirs locaux sur la société de l'information, les 4 et 5 décembre 2003. Cette subvention fera l'objet d'une convention entre la Communauté urbaine et la fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est pour l'année 2003 ;

Vu ledit dossier ;

Vu sa délibération de décembre 2001 ;

Oùï l'avis de sa commission développement économique ;

DELIBERE

1° - Approuve le versement d'une subvention de 300 000 € à la fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est.

2° - Autorise monsieur le président à signer la convention avec ladite fondation.

3° - La dépense correspondante sera imputée sur les crédits inscrits au budget primitif de la Communauté urbaine - exercice 2003 - section de fonctionnement - compte 657 480 - fonction 0490.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,